

RÈGLEMENT DU JEU LINDT ST VALENTIN 2022

SUR LE SITE INTERNET : <https://www.lindt.fr/jeu-lindor-saint-valentin-2022>

ARTICLE 1 - SOCIETE ORGANISATRICE

La société LINDT & SPRÜNGLI dont le siège social se situe au 5, boulevard de la Madeleine 75001 Paris, au capital social de 12.962.500 euros et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 672 024 155, (ci-après la « **Société organisatrice** ») organise du 01/02/2022 au 20/02/2022 inclus un jeu web par instants gagnants ouverts, sans obligation d'achat, intitulé « Jeu Lindor Saint Valentin » (ci-après le « jeu ») selon les modalités décrites dans le présent règlement.

ARTICLE 2 - ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation au jeu implique l'acceptation sans aucune réserve par le joueur du présent règlement, et du principe du jeu.

L'acceptation pleine et entière du présent règlement se matérialise lorsque le joueur coche la case précisant qu'il accepte les conditions du présent règlement.

Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent règlement sera privé de la possibilité de participer au jeu, mais également du prix qu'il aura pu éventuellement gagner, sans préjudice d'éventuelles poursuites judiciaires.

Les participations non-conformes entraînent la disqualification du gagnant pour toute la durée du jeu.

ARTICLE 3 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation à ce jeu est ouverte à toute personne physique, majeure, résidant en France métropolitaine, disposant d'un accès à Internet, à l'exclusion des membres du personnel de la société organisatrice du jeu, ou des sociétés ayant participé à sa promotion et/ou à sa réalisation ainsi qu'aux membres de leur famille (conjoint, ascendants, descendants, frères et sœurs).

ARTICLE 4 – COMMUNICATION DU JEU

Le jeu sera véhiculé dans les magasins participants (liste disponible en annexe du présent règlement). Une PLV annoncera l'opération, le gain possible et invitera le participant à scanner un QR code qui renvoie vers le site du jeu ou à aller se rendre directement sur le site du jeu à l'adresse <https://www.lindt.fr/jeu-lindor-saint-valentin-2022>

ARTICLE 5 - PRINCIPE ET MODALITES DU JEU

La participation au jeu est ouverte du 01/02/2022 au 20/02/2022 inclus jusqu'à minuit (heure française) (la date et l'heure des connexions des joueurs, telles qu'enregistrées par les systèmes informatiques de la société organisatrice, faisant foi) accessible à l'adresse <https://www.lindt.fr/jeu-lindor-saint-valentin-2022>

Il n'y a aucune obligation d'achat pour pouvoir participer au jeu.

La société organisatrice fera ses meilleurs efforts pour que le jeu soit accessible sur internet 24h sur 24 directement à l'adresse <https://www.lindt.fr/jeu-lindor-saint-valentin-2022> sans être tenue à une obligation de résultat.

Pour participer au jeu, et être susceptible de remporter les dotations telles que décrites ci-après dans l'article 7 du présent règlement, il suffira au participant de flasher le QR-Code présent sur les supports de communication ou de se connecter sur <https://www.lindt.fr/jeu-lindor-saint-valentin-2022> entre le 01/02/2022 au 20/02/2022 à minuit, afin d'être dirigé directement sur la plateforme du jeu. Le participant devra donc :

- renseigner les champs obligatoires : son adresse e-mail, sa civilité, ses nom et prénom, son adresse postale et son numéro de téléphone mobile, dans le formulaire d'inscription,

- accepter les modalités du jeu incluant l'accord relatif à la collecte des données personnelles et au traitement de celles-ci,
- accepter ou refuser de recevoir des actualités et offres promotionnelles de la part de la marque LINDT,
- cliquer sur « JE PARTICIPE »,

L'offre est limitée à une seule participation par adresse e-mail et par foyer (même nom / même adresse @ / même adresse postale).

Les dotations seront adressées par e-mail (via un code unique pour les bouquets et un code promo pour les bons d'achat) à l'adresse renseignée par le participant au moment de son inscription.

Si les Sociétés Organisatrices soupçonnent une fraude ou constatent le non-respect des conditions de participation décrites ci-dessus, elles se réservent la possibilité de supprimer la participation et donc le gain éventuel, sans que leur responsabilité puisse être engagée de ce fait.

Toute inscription inexacte ou incomplète ne pourra être prise en compte et entraînera la nullité de la participation. Ne seront notamment pas prises en considération les inscriptions dont les coordonnées sont frauduleuses, inexactes ou incomplètes ou celles qui ne seraient pas conformes aux dispositions du présent règlement, celles adressées après la fin du Jeu.

ARTICLE 6 – DETERMINATION DES GAGNANTS ET RESULTATS

45.317 instants gagnants sous forme « jour/mois/année/minute/seconde », tels qu'applicables en France métropolitaine, et répartis pendant toute la durée du jeu à raison de « 3 bouquets de fleurs Monceau Fleurs et 100 bons d'achat Monceau Fleurs pour chaque magasin hypermarché et boutique participant » et « 1 bouquet de fleurs Monceau Fleurs et 100 bons d'achat Monceau Fleurs pour chaque magasin supermarché participant », ont été tirés au sort et programmés informatiquement par la Société de Gestion en charge du jeu. La liste des magasins et leur format (hypermarché, supermarché, boutique) est disponible en annexe du présent règlement.

Ces 45.317 instants gagnants ont été déposés avant le début du jeu auprès de la SCP SYNERGIE HUISSIERS 13 – Huissiers de Justice associés à 13006 MARSEILLE.

Les instants gagnants sont dits « ouverts ». Chaque instant gagnant débute à un instant précis prédéterminé « jour/mois/année/minute/seconde » et prend fin dès la connexion du premier participant régulièrement inscrit suivant cet instant.

Le moment de la connexion retenu pour déterminer si un participant a gagné ou pas correspond au moment précis (au centième de seconde près) où ledit participant clique sur le bouton : « JE PARTICIPE », après avoir complété le formulaire de participation en renseignant les informations personnelles demandées (champs obligatoires) et accepté le règlement du jeu.

Au cas où plusieurs connexions interviendraient pendant un même instant gagnant, seule la première connexion enregistrée par le serveur de l'ordinateur diffusant le jeu sera gagnant.

L'heure prise en compte pour déterminer si le moment de la connexion correspond à l'un des instants gagnants est celle de l'ordinateur diffusant le jeu en France métropolitaine.

Il ne pourra être attribué qu'un seul prix par participant sur toute la durée du jeu. Ainsi, s'il s'avère que des noms, adresses électroniques, adresses postales de gagnants sont identiques, seul le premier gagnant dans l'ordre chronologique sera désigné comme tel et se verra attribuer la dotation.

Les gagnants autorisent toutes vérifications concernant leur identité et leur adresse postale et/ou adresse électronique, ce afin de permettre à la société organisatrice de s'assurer du respect par ces derniers du présent règlement. La justification devra notamment démontrer que l'adresse indiquée correspond au domicile principal du gagnant. Ainsi, par exemple, l'indication d'une adresse professionnelle emportera annulation de la participation et du gain à moins que le gagnant n'apporte la preuve que cette adresse correspond à son lieu d'habitation principal.

La société organisatrice se réserve le droit d'exclure, de manière définitive, du présent jeu tout participant :

- ayant indiqué une identité ou une adresse fausse,

- ayant tenté de tricher (notamment en créant de fausses identités permettant de participer plusieurs fois dans l'hypothèse où le participant aurait déjà gagné l'une des dotations mises en jeu),
- et plus généralement, contrevenant à une ou plusieurs dispositions du présent règlement.

En cas d'exclusion d'un gagnant, celui-ci se trouve déchu de l'ensemble de ses droits au titre du présent règlement et notamment ceux liés à l'obtention du lot mis en jeu. La dotation correspondante sera alors attribuée au participant dont le moment de la connexion (telle que définie au présent article) est intervenue juste après le moment de la connexion du gagnant exclu et dont la participation sera en tout point conforme au présent règlement.

Par ailleurs, la société organisatrice se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre de tout participant contrevenant à une ou plusieurs dispositions du présent règlement.

Il est expressément convenu que les données contenues dans les systèmes d'information en possession de la société organisatrice ou de ses prestataires techniques ont force probante quant aux éléments de connexion et à la détermination des gagnants.

Les dotations seront adressées par e-mail à l'adresse qui aura été enregistré par le participant au moment de son inscription.

La société organisatrice ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable dans l'hypothèse où les coordonnées électroniques communiquées lors de la participation seraient inexactes, incomplètes ou erronées.

Par conséquent, le joueur est l'unique responsable de l'exactitude des informations qu'il a transmises lors de sa participation et doit en cas de changement d'adresse postale, prendre les mesures nécessaires et permettre auprès des services postaux la communication du lot gagné.

ARTICLE 7 - DOTATIONS

Les dotations en jeu sont les suivantes :

- 1.017 bouquets de fleurs Monceau Fleurs d'une valeur de 69,85 € TTC (frais d'envoi inclus)
- 44.300 bons d'achat Monceau Fleurs d'une valeur de 5 € TTC

Les lots seront acceptés tels qu'ils sont annoncés sur le site du jeu.

Ils ne pourront être échangés contre leur valeur en espèces, ni remplacés par un autre lot à la demande du gagnant.

Il est précisé que la société organisatrice ne fournira aucune prestation de garantie ou d'assistance, le prix consistant uniquement en la remise du prix prévu pour le jeu.

En tout état de cause, l'utilisation du prix se fera selon les modalités communiquées par la société organisatrice. Les éventuelles réclamations concernant la mise à disposition des prix ne pourront consister en une contrepartie financière et/ou « équivalent financier ».

La société organisatrice se réserve la possibilité de remplacer le(les) prix par des prix d'une valeur équivalente, en cas de force majeure telle qu'unanimement définie par les professionnels du droit, ou pour toute autre raison qui ne serait ni de la responsabilité ni de la volonté de la société organisatrice, sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée à cet égard. Les participants reconnaissent et consentent à la possibilité d'un tel remplacement des prix à gagner.

Dans le cas où le(s) prix ne pourrai(en)t être adressé(s) par voie postale, ses (leurs) modalités de retrait seront précisées aux gagnant(s) dans un courrier électronique confirmant le prix ou par tout autre moyen à la convenance de la société organisatrice.

La société organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents ou préjudices de toute nature qui pourraient survenir en raison de la jouissance du prix attribué et/ou du fait de son utilisation, ce que le gagnant reconnaît expressément.

ARTICLE 8 – DEPÔT DU REGLEMENT

Pour la France, le présent règlement et les instants gagnants sont déposés à l'étude de la SCP SYNERGIE HUISSIERS 13 – Huissiers de Justice associés à 13006 MARSEILLE

Le règlement est disponible gratuitement sur la plate-forme du jeu accessible via le site <https://www.lindt.fr/jeu-lindor-saint-valentin-2022>

En cas de différence entre l'extrait de règlement et le règlement complet, la version complète déposée chez l'huissier prévaudra.

ARTICLE 9 – AUTORISATION DE COMMUNICATION DES NOMS DES GAGNANTS

La participation au présent jeu emporte, au profit de la société organisatrice, l'autorisation de publier, dans toute manifestation publi-promotionnelle liée à la présente opération, l'initiale du nom, le prénom et la ville de résidence des gagnants sans que cette utilisation ne leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution de leur dotation.

Cette autorisation est conférée jusqu'au 31/12/2022.

ARTICLE 10 - RESPONSABILITE

La participation au jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites du réseau Internet notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, les risques liés à la connexion, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau. La société organisatrice ne pourra être tenue pour responsable notamment des dysfonctionnements pouvant affecter le réseau Internet, pour tout problème de configuration ou lié à un navigateur donné.

La société organisatrice ne garantit pas que le site Internet et/ou le jeu fonctionnent sans interruption, qu'ils ne contiennent pas d'erreurs informatiques ni que les défauts constatés seront corrigés.

La société organisatrice ne pourra être tenue responsable en cas de dysfonctionnement technique du jeu, si les joueurs ne parviennent pas à se connecter au site du jeu ou à jouer, si les données relatives à l'inscription d'un joueur ne lui parvenaient pas pour une quelconque raison dont elle ne pourrait être tenue responsable (par exemple, un problème de connexion à Internet dû à une quelconque raison chez l'utilisateur) ou lui arrivaient illisibles ou impossibles à traiter (par exemple, si le joueur possède un matériel informatique ou un environnement logiciel inadéquat pour son inscription) ou en cas de problèmes d'acheminement des courriers électroniques. Les joueurs ne pourront prétendre à aucun dédommagement à ce titre.

La société organisatrice ne saurait de la même manière être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux joueurs, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ou de toutes conséquences directes ou indirectes pouvant en découler, notamment sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

Il est strictement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier le dispositif du jeu proposé.

L'utilisation de robots ou de tous autres procédés similaires permettant d'améliorer les capacités/résultats des options proposées par l'application de façon mécanique ou autre est proscrite, la violation de cette règle entraînant l'élimination de son auteur, pour toute la durée du jeu.

A cet égard, la société organisatrice pourra annuler tout ou partie du jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au jeu ou à l'aide d'un automate destiné à modifier la participation et/ou les résultats du jeu. Elles se réservent, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

La société organisatrice se réserve également le droit d'arrêter ou de suspendre le jeu dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues au présent règlement. Dans ces cas, les messages ayant informé les participants d'un gain seraient considérés comme nuls et nonavenus et le participant ne

saurait exciper d'un quelconque droit à ce titre. En aucun cas, le nombre de dotations ne pourra excéder celui prévu au présent règlement.

ARTICLE 11 - DONNEES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel, concernant les participants, recueillies dans le cadre de la présente offre sont obligatoires pour le traitement de la participation au Jeu. Ce traitement est fondé sur le consentement du participant, qui dispose du droit de le retirer à tout moment. Néanmoins, à défaut de traitement de ces données, la participation du participant ne pourra être prise en compte. Les Données collectées ne sont réservées qu'à l'usage des destinataires suivants : PROMODEV et l'éditeur du site que vous consultez actuellement.

Vous disposez, dans les conditions et limites prévues par la réglementation, d'un droit d'accès, de suppression, de portabilité des Données vous concernant et d'opposition ou de limitation à leur traitement. Vous disposez également du droit de définir les directives concernant le sort de vos Données après votre décès dans les conditions définies à l'article 40.1 de la Loi informatique et Libertés. Enfin, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente (CNIL).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez envoyer un courrier électronique à dpo@promo.dev. La personne concernée par la demande de droit devra indiquer clairement ses noms et prénoms, et fournir la copie d'un titre d'identité ou de participation.

En tout état de cause, les participants peuvent former des recours auprès de l'autorité de protection des données compétentes (en France, il s'agit de la CNIL) concernant le traitement de leurs données personnelles.

Pour plus d'informations sur vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits, consultez la « Politique de confidentialité » disponible sur <https://www.lindt.fr/jeu-lindor-saint-valentin-2022>

ARTICLE 12 – DEPOT ET COOKIES

Le consommateur est informé du dépôt de Cookies sur son disque dur lors de sa navigation sur le site internet. Un Cookie est une information (petit fichier généralement constitué de lettres et de chiffres) envoyée par un site internet et déposée sur le disque dur du consommateur lors de l'accès au site. Il permet d'enregistrer temporairement des informations relatives à la navigation sur le site. Les Cookies déposés sur le site permettent notamment au consommateur d'avoir accès à des produits et services pour lesquels il a manifesté un intérêt par le biais de publicité ciblée et d'établir des statistiques de fréquentation. Promodev demandera au consommateur l'autorisation de déposer et stocker des cookies dans son navigateur à l'occasion de ses visites sur le site. Le consommateur peut à tout moment exprimer et modifier ses souhaits en matière de Cookies. Il dispose également de la faculté de s'opposer au dépôt en désactivant les Cookies de son navigateur.

ARTICLE 13 – DECISIONS DES ORGANISATEURS

La société organisatrice se réserve la possibilité de modifier, à tout moment, le présent règlement en cas de force majeure telle qu'unanimement définie par les professionnels du droit, ou pour toute autre raison qui ne serait ni de la responsabilité ni de la volonté de la société organisatrice, et à prendre toutes décisions qu'elle pourrait estimer utiles pour l'application et l'interprétation du règlement.

La société organisatrice en informera les joueurs par tout moyen de son choix, et ceux-ci seront réputés l'avoir accepté en l'absence de réaction de leur part dans le délai de quinze jours de l'envoi ou de la mise en ligne.

Tout participant sera alors réputé avoir accepté cette modification du simple fait de sa participation au jeu à compter de la date d'entrée en vigueur de ladite modification.

La société organisatrice se réserve également le droit de modifier, prolonger, écourter, suspendre ou annuler le jeu, sans préavis, si des circonstances l'exigent, c'est-à-dire en cas de force majeure telle qu'unanimement définie par les professionnels du droit, ou pour toute autre raison qui ne serait ni de la responsabilité ni de la volonté de la société organisatrice.

La responsabilité de la société organisatrice ne saurait être engagée au titre de ce qui précède et les joueurs ne pourront donc prétendre à aucun dédommagement ou indemnité de quelque nature que ce soit.

ARTICLE 14 - DROIT APPLICABLE - DIFFERENDS

Le présent règlement est soumis à la loi française.

Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au jeu doivent être formulées sur demande écrite à l'adresse électronique contact@promo.dev en mentionnant en objet du message « Jeu Lindor Saint Valentin ».

Les demandes doivent être adressées au plus tard un mois après la date limite de participation au jeu telle qu'indiquée au présent règlement.

ANNEXE – LISTE DES SUPERMARCHÉS – HYPERMARCHÉS – BOUTIQUES LINDT

Enseigne	Ville	BOUQUETS	CODE POSTAUX
CENTRE LECLERC	ST PARRES AUX TERTRES	3	10410
ITM ALIMENTAIRE	ARCIS/AUBE	1	10700
ITM CONTACT	MERY/SEINE	1	10170
ITM ALIMENTAIRE	ST GENIS POUILLY	1	01630
ITM ALIMENTAIRE	PERON	1	01630
CASINO (SM)	MARSEILLE 08EME	1	13008
CASINO (SM)	MARSEILLE 09EME	1	13009
AUCHAN.	MARSEILLE 10EME	3	13010
GEANT	MARSEILLE 11EME	3	13011
AUCHAN.	AUBAGNE	3	13400
CASINO (SM)	AUBAGNE	1	13400
CASINO (SM)	MARSEILLE 13EME	1	13013
CENTRE LECLERC	LISIEUX	3	14100
CENTRE LECLERC	IFS	3	14123
CORA	ROTS	3	14980
CENTRE LECLERC	CAEN	3	14000
SUPER U	CAEN	1	14000
SUPER U	TROARN	1	14670
ITM ALIMENTAIRE	OYONNAX	1	01100
ITM ALIMENTAIRE	AURILLAC (FIRMINY)	1	15000
ITM ALIMENTAIRE	AURILLAC	1	15000
CENTRE LECLERC	ANGOULEME	3	16000
AUCHAN.	LA COURONNE	3	16400
ITM GENERALISTE	CONFOLENS	1	16500
SUPER U	ROUILLAC	1	16170
ITM ALIMENTAIRE	SALLES/MER	1	17220
CENTRE LECLERC	BRIVE LA GAILLARDE	3	19100
CORA	SOISSONS	3	02200
ITM GENERALISTE	IS/TILLE	1	21120
ITM GENERALISTE	CHATILLON/SEINE	1	21400
HYPER U	YFFINIAC	1	22120
HYPER U	BOULAZAC	1	24750

AUCHAN.	MARSAC/L'ISLE	3	24430
CENTRE LECLERC	TRELISSAC	3	24750
CENTRE LECLERC	SARLAT LA CANEDA	3	24200
GEANT	BESANCON	3	25000
CORA	MONTBELIARD	3	25200
ITM HYPER	MORTEAU	1	25500
CORA	EVREUX	3	27000
CENTRE LECLERC	LE NEUBOURG	3	27110
SUPER U	IGOVILLE	1	27460
ITM HYPER	BOURG ACHARD	1	27310
CORA	DREUX	3	28100
HYPER U	VERNOUILLET	3	28500
CENTRE LECLERC	CHATEAUDUN	3	28200
ITM GENERALISTE	MAINVILLIERS	1	28300
SUPER U	PLOUARZEL	1	29810
CORA	ALES	3	30100
ITM GENERALISTE	NIMES	1	30000
ITM HYPER	ALES	3	30100
AUCHAN.	TOULOUSE	3	31200
ITM GENERALISTE	MOULINS	1	03000
ITM ALIMENTAIRE	CUGNAUX	1	31270
ITM ALIMENTAIRE	BALMA	1	31130
AUCHAN.	BORDEAUX LAC	3	33000
CENTRE LECLERC	PINEUILH	3	33220
CENTRE LECLERC	MIOS	3	33280
ITM ALIMENTAIRE	GRADIGNAN	1	33170
ITM ALIMENTAIRE	ST DENIS DE PILE	1	33910
AUCHAN.	BEZIERS	3	34500
ITM HYPER	LUNEL	3	34400
ITM GENERALISTE	FRONTIGNAN	1	34110
CORA	ST JOUAN DES GUERETS	3	35430
ITM GENERALISTE	BRUZ	1	35170
CENTRE LECLERC	RENNES	3	35000
SUPER U	JANZE	1	35150
HYPER U	CHATEAUGIRON	3	35410
SUPER U	PLEURTUIT	1	35730
CORA	PACE	3	35740
SUPER U	NOYAL CHATILLON/SEICHE	1	35230
CENTRE LECLERC	ISSOUDUN	3	36100
AUCHAN.	TOURS	3	37100
HYPER U	BOURGUEIL	1	37140
CENTRE LECLERC	CHINON	3	37500
CENTRE LECLERC	VIENNE	3	38200
CENTRE LECLERC	SOUSTONS	3	40140
CENTRE LECLERC	ST PIERRE DU MONT	3	40280
CENTRE LECLERC	ST PAUL LES DAX	3	40990
ITM GENERALISTE	DAX	1	40100
CENTRE LECLERC	BLOIS	3	41000
ITM ALIMENTAIRE	CHADRAC	1	43770

GEANT	ST NAZAIRE	3	44600
CENTRE LECLERC	CHATEAUBRIANT	3	44110
HYPER U	ST PHILBERT GRAND LIEU	1	44310
CENTRE LECLERC	OLIVET	3	45160
CENTRE LECLERC	FLEURY LES AUBRAIS	3	45400
CENTRE LECLERC	AMILLY MONTARGIS	3	45200
CENTRE LECLERC	ANGERS	3	49000
HYPER U	MURS ERIGNE	1	49610
CENTRE LECLERC	STE GEMMES D'ANDIGNE	3	49500
SUPER U	DOUE LA FONTAINE	1	49700
CENTRE LECLERC	GAP	3	05000
ITM ALIMENTAIRE	MONTIER EN DER	1	52220
CORA	HOUEMONT	3	54140
AUCHAN.	LAXOU	3	54520
CENTRE LECLERC	FROUARD	3	54390
ITM HYPER	NEUVES MAISONS	1	54230
CENTRE LECLERC	THIONVILLE	3	57100
CENTRE LECLERC	MAIZIERES LES METZ	3	57280
CENTRE LECLERC	MARLY	3	57155
ITM ALIMENTAIRE	PHALSBOURG	1	57370
AUCHAN SCHIEVER	COSNE COURS/LOIRE	3	58200
ITM HYPER	VARENNES VAUZELLES	1	58640
AUCHAN.	LEERS	3	59115
CORA	WATTIGNIES	3	59139
CORA	COUDEKERQUE BRANCHE	3	59210
AUCHAN.	RONCQ	3	59223
CENTRE LECLERC	ST AMAND LES EAUX	3	59230
AUCHAN.	ENGLOS	3	59320
AUCHAN.	VILLENEUVE D'ASCQ	3	59650
AUCHAN.	GRANDE SYNTHE	3	59760
CORA	VILLENEUVE D'ASCQ	3	59650
AUCHAN.	FACHES THUMESNIL	3	59155
CENTRE LECLERC	SECLIN	3	59113
CENTRE LECLERC	BELLAING	3	59135
ITM ALIMENTAIRE	ROUBAIX	1	59100
ITM GENERALISTE	MASNY	1	59176
CENTRE LECLERC	HAZEBROUCK	3	59190
ITM HYPER	LA GORGUE	1	59253
ITM ALIMENTAIRE	BAILLEUL	1	59270
ITM HYPER	SOMAIN	3	59490
CENTRE LECLERC	DOUAI	3	59500
AUCHAN SUPERMARCHÉ	AULNOYE AYMERIES	1	59620
ITM HYPER	LE QUESNOY	3	59530
ITM ALIMENTAIRE	LAMBERSART	1	59130
CENTRE LECLERC	TEMPLEUVE	3	59242
ITM ALIMENTAIRE	MARQUETTE LEZ LILLE 2	1	59520
CENTRE LECLERC	VALENCIENNES	3	59300
ITM ALIMENTAIRE	LA SENTINELLE	1	59174
ITM HYPER	SENLIS	1	60300

AUCHAN.	NOYON	3	60400
GEANT	MANDELIEU LA NAPOULE	3	06210
GEANT	VILLENEUVE LOUBET	3	06270
AUCHAN.	LA TRINITE	3	06340
ITM ALIMENTAIRE	COMPIEGNE	1	60200
ITM GENERALISTE	NOYON	1	60400
CENTRE LECLERC	FLERS	3	61100
CENTRE LECLERC	ST SULPICE/RISLE	3	61300
ITM HYPER	L'AIGLE	1	61300
CENTRE LECLERC	LA FERTE MACE	3	61600
AUCHAN.	ARRAS	3	62000
AUCHAN.	ST MARTIN BOULOGNE	3	62280
AUCHAN.	LONGUENESSE	3	62219
CORA	BRUAY LA BUISSIERE	3	62700
CORA	VENDIN LE VIEIL	3	62880
AUCHAN.	NOYELLES GODAULT	3	62950
CENTRE LECLERC	DAINVILLE	3	62000
AUCHAN.	BETHUNE	3	62400
AUCHAN.	CALAIS	3	62100
ITM ALIMENTAIRE	MONTIGNY EN GOHELLE	1	62640
ITM GENERALISTE	MERICOURT	1	62680
CENTRE LECLERC	LUMBRES	3	62380
CENTRE LECLERC	CARVIN	3	62220
CENTRE LECLERC	LOISON SS LENS	3	62218
CENTRE LECLERC	ATTIN	3	62170
HYPER U	BARALLE	1	62860
CENTRE LECLERC	LA COLLE/LOUP	3	06480
ITM HYPER	LOOS EN GOHELLE	3	62750
CORA	LEMPDES	3	63370
ITM GENERALISTE	BRASSAC LES MINES	1	63570
ITM ALIMENTAIRE	CEYRAT	1	63122
AUCHAN.	PAU	3	64000
CENTRE LECLERC	ANGLET	3	64600
CENTRE LECLERC	OLORON STE MARIE	3	64400
CENTRE LECLERC	PAU	3	64000
ITM GENERALISTE	ITXASSOU	1	64250
ITM GENERALISTE	HASPARREN	1	64240
CENTRE LECLERC	IBOS	3	65420
AUCHAN.	PERPIGNAN	3	66000
CENTRE LECLERC	PERPIGNAN	3	66000
ITM HYPER	ARGELES/MER	3	66700
AUCHAN.	STRASBOURG	3	67200
AUCHAN.	ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	3	67400
CORA	MUNDOLSHEIM	3	67450
AUCHAN.	SCHWEIGHOUSE/MODER	3	67590
CORA	DORLISHEIM	3	67129
ITM ALIMENTAIRE	SELESTAT	1	67600
AUCHAN SUPERMARCHE	MARLENHEIM	1	67520
ITM ALIMENTAIRE	HAGUENAU	1	67500

CORA	WITTENHEIM	3	68270
ITM GENERALISTE	DANNEMARIE	1	68210
ITM ALIMENTAIRE	ROUFFACH	3	68250
AUCHAN.	ST PRIEST	3	69800
AUCHAN.	DARDILLY	3	69570
ITM ALIMENTAIRE	ST BONNET DE MURE	1	69720
AUCHAN SUPERMARCHÉ	CALUIRE ET CUIRE	1	69300
AUCHAN.	LUXEUIL LES BAINS	3	70300
ITM GENERALISTE	VESOUL	1	70000
GEANT	DAVEZIEUX	3	07430
CENTRE LECLERC	LE BREUIL	3	71670
CENTRE LECLERC	AUTUN	3	71400
SUPER U	CONLIE	1	72240
AUCHAN.	EPAGNY	3	74330
CENTRE LECLERC	VILLE LA GRAND	3	74100
HYPER U	LE GRAND QUEVILLY	3	76120
CENTRE LECLERC	YVETOT	3	76190
ITM HYPER	ROUEN	1	76000
CENTRE LECLERC	ST PIERRE LES ELBEUF	3	76320
HYPER U	ST ROMAIN DE COLBOSC	1	76430
CENTRE LECLERC	GONFREVILLE L'ORCHER	3	76700
CENTRE LECLERC	LE HOULME	3	76770
CENTRE LECLERC	ST ETIENNE DU ROUVRAY	3	76800
ITM GENERALISTE	TOTES	1	76890
CENTRE LECLERC	ETALONDES	3	76260
ITM ALIMENTAIRE	ISNEAUVILLE	3	76230
AUCHAN.	CESSON	3	77240
AUCHAN.	SERRIS	3	77400
ITM ALIMENTAIRE	ST THIBAUT DES VIGNES	1	77400
AUCHAN.	BUCHÉLAY	3	78200
AUCHAN.	VELIZY VILLACOUBLAY	3	78140
AUCHAN SUPERMARCHÉ	VERNEUIL/SEINE	1	78480
CASINO (SM)	MAISONS LAFFITTE	1	78600
AUCHAN SUPERMARCHÉ	HOUILLES	1	78800
AUCHAN SUPERMARCHÉ	SARTROUVILLE	1	78500
ITM HYPER	MAULETTE	3	78550
CASINO (SM)	HOUILLES	1	78800
CENTRE LECLERC	NIORT MENDES	3	79000
HYPER U	ABBEVILLE	3	80100
GEANT	AMIENS	3	80440
ITM HYPER	PERONNE	3	80200
ITM HYPER	ALBERT	3	80300
ITM GENERALISTE	GAUVILLE	1	80590
CENTRE LECLERC	RIVERY	3	80136
ITM ALIMENTAIRE	CAMON	1	80450
ITM ALIMENTAIRE	AMIENS	1	80000
CENTRE LECLERC	ALBI	3	81000
ITM GENERALISTE	GIVET	1	08600
ITM HYPER	MONTECH	3	82700

GEANT	FREJUS	3	83600
ITM GENERALISTE	LA GARDE	1	83130
CENTRE LECLERC	BRIGNOLES	3	83170
CASINO (SM)	HYERES	1	83400
ITM ALIMENTAIRE	LA SEYNE/MER	1	83500
CENTRE LECLERC	MONTAUROUX	3	83440
CENTRE LECLERC	HYERES	3	83400
AUCHAN.	LE PONTET	3	84130
ITM HYPER	L'ISLE/LA SORGUE	1	84800
HYPER U	LES HERBIERS	1	85500
CENTRE LECLERC	LA ROCHE/YON - OUDAIRIES	3	85000
HYPER U	AIZENAY	3	85190
HYPER U	FONTENAY LE COMTE	3	85200
CENTRE LECLERC	CHALLANS	3	85300
HYPER U	CHALLANS	1	85300
SUPER U	POUZAUGES	1	85700
CENTRE LECLERC	POITIERS	3	86000
AUCHAN.	POITIERS	3	86000
CENTRE LECLERC	CHATELLERAULT	3	86100
CENTRE LECLERC	ST JUNIEN	3	87200
CORA	REMIREMONT	3	88200
ITM GENERALISTE	GERARDMER	1	88400
ITM HYPER	MIRECOURT	1	88500
CORA	MONETEAU	3	89470
ITM HYPER	JOIGNY	1	89300
CENTRE LECLERC	ST DENIS LES SENS	3	89100
CORA	ANDELNANS	3	90400
CENTRE LECLERC	VIRY CHATILLON	3	91170
ITM HYPER	GIF/YVETTE	3	91190
AUCHAN.	BRETIGNY/ORGE	3	91220
GEANT	ST MICHEL/ORGE	3	91240
ITM ALIMENTAIRE	LONGPONT/ORGE	1	91310
ITM GENERALISTE	ITTEVILLE	1	91760
ITM ALIMENTAIRE	YERRES	1	91330
CENTRE LECLERC	ANDORRE	3	09000
AUCHAN.	PUTEAUX	3	92800
CENTRE LECLERC	RUEIL MALMAISON	3	92500
CENTRE LECLERC	CLICHY	3	92110
CENTRE LECLERC	NANTERRE	3	92000
CENTRE LECLERC	COLOMBES	3	92700
AUCHAN SUPERMARCHE	RUEIL MALMAISON	1	92500
CORA	LIVRY GARGAN	3	93190
AUCHAN.	NEUILLY/MARNE	3	93330
CENTRE LECLERC	PANTIN	3	93500
AUCHAN.	BAGNOLET	3	93170
AUCHAN.	ROISSY EN FRANCE	3	93290
AUCHAN.	FONTENAY SS BOIS	3	94120
CENTRE LECLERC	BONNEUIL/MARNE	3	94380

AUCHAN.	LE KREMLIN BICETRE	3	94270
CORA	ERMONT	3	95120
CASINO (SM)	CERGY	1	95800
CARREFOUR	ROSNY SS BOIS	3	93110
CARREFOUR	CLAYE SOUILLY	3	77410
CARREFOUR	MONTESSON	3	78360
CARREFOUR	MONTIGNY LES CORMEILLES	3	95370
CARREFOUR	OLLIOULES	3	83190
CARREFOUR	CRETEIL	3	94000
CARREFOUR	AUBERVILLIERS	3	93300
CARREFOUR	ST ANDRE LES VERGERS	3	10120
CARREFOUR	COLLEGIEN	3	77090
CARREFOUR	GENNEVILLIERS	3	92230
CARREFOUR	BREST	3	29200
CARREFOUR	PONTAULT COMBAULT	3	77340
CARREFOUR	98000 MONACO	3	06000
CARREFOUR	STE MAXIME	3	83120
CARREFOUR	ECOLE VALENTIN	3	25480
CARREFOUR	MARSEILLE 14EME	3	13014
CARREFOUR	PORTET/GARONNE	3	31120
CARREFOUR	NICE	3	06300
CARREFOUR	NICE	3	06200
CARREFOUR	CHAMPS/MARNE	3	77420
CARREFOUR	DRAGUIGNAN	3	83300
CARREFOUR	CHELLES	3	77500
CARREFOUR	ORMESSON/MARNE	3	94490
CARREFOUR	PUGET/ARGENS	3	83480
CARREFOUR	AULNOY LEZ VALENCIENNES	3	59300
CARREFOUR	CESSON SEVIGNE	3	35510
CARREFOUR	FLINS/SEINE	3	78410
CARREFOUR	LA CHAPELLE ST LUC	3	10600
CARREFOUR	TINQUEUX	3	51430
CARREFOUR	LABEGE	3	31670
CARREFOUR	THIONVILLE	3	57100
CARREFOUR	ANGOULINS	3	17690
CARREFOUR	FLERS EN ESCREBIEUX	3	59128
CARREFOUR	RAMBOUILLET	3	78120
CARREFOUR	WASQUEHAL	3	59290
CARREFOUR	CHARLEVILLE MEZIERES	3	08000
CARREFOUR	BOISSEUIL	3	87220
CARREFOUR	REIMS	3	51100
CARREFOUR	STE GENEVIEVE DES BOIS	3	91700
CARREFOUR	LATTES	3	34970
CARREFOUR	LOMME	3	59160
CARREFOUR	AIX EN PROVENCE	3	13100
CARREFOUR	VILLEJUIF	3	94800
CARREFOUR	FERNEY VOLTAIRE	3	01210

CARREFOUR	PORT DE BOUC	3	13110
CARREFOUR	MARSEILLE 08EME	3	13008
CARREFOUR	VITROLLES	3	13127
CARREFOUR	LAON	3	02000
CARREFOUR	COQUELLES	3	62231
CARREFOUR	LA VALETTE DU VAR	3	83160
CARREFOUR	ANGLET	3	64600
CARREFOUR	MEYLAN	3	38240
CARREFOUR	TOULON	3	83000
CARREFOUR	FRANCHEVILLE	3	69340
CARREFOUR	LORMONT	3	33310
CARREFOUR	CHAMBERY	3	73000
CARREFOUR	JEUXEY	3	88000
CARREFOUR	BASSENS	3	73000
CARREFOUR	LA VILLE DU BOIS	3	91620
CARREFOUR	MARGENCEL	3	74200
CARREFOUR	LE CRES	3	34920
CARREFOUR	PARIS 16EME	3	75016
CARREFOUR	ECHIROLLES	3	38130
CARREFOUR	TOURVILLE LA RIVIERE	3	76410
CARREFOUR	GOUSSAINVILLE	3	95190
CARREFOUR	LIEVIN	3	62800
CARREFOUR	CONDE/SARTHE	3	61250
CARREFOUR	SANNOIS	3	95110
CARREFOUR	CALAIS	3	62100
CARREFOUR	ST POL/MER	3	59430
CARREFOUR	MOULINS	3	03000
CARREFOUR	MARSEILLE 15EME	3	13015
CENTRE LECLERC	GEISPOLSHEIM	3	67118
CENTRE LECLERC	SCHILTIGHEIM	3	67300
CENTRE LECLERC	SARREBOURG	3	57400
CENTRE LECLERC	CERNAY	3	68700
CENTRE LECLERC	CHAUMONT	3	52000
CENTRE LECLERC	MARMOUTIER	3	67440
CENTRE LECLERC	CLICHY SS BOIS	3	93390
CENTRE LECLERC	DIJON	3	21000
CENTRE LECLERC	WASSELONNE	3	67310
CENTRE LECLERC	MARSANNAY LA COTE	3	21160
CENTRE LECLERC	ST ETIENNE LES REMIREMON	3	88200
CENTRE LECLERC	BRUYERES	3	88600
CENTRE LECLERC	CONTREXEVILLE	3	88140
CENTRE LECLERC	GOLBEY	3	88190
CENTRE LECLERC	LURE	3	70200
CENTRE LECLERC	LANGRES	3	52200
CENTRE LECLERC	NEUFCHATEAU	3	88300
CENTRE LECLERC	CREUTZWALD	3	57150
CENTRE LECLERC	PUSEY	3	70000
CENTRE LECLERC	COLMAR	3	68000

CENTRE LECLERC	SELESTAT	3	67600
CENTRE LECLERC	WINTZENHEIM	3	68124
CENTRE LECLERC	RIBECOURT DRESLINCOURT	3	60170
CENTRE LECLERC	VILLEPARISIS	3	77270
CENTRE LECLERC	ST PRIX	3	95390
CENTRE LECLERC	KINGERSHEIM	3	68260
CENTRE LECLERC	STRASBOURG	3	67000
CENTRE LECLERC	ST OUEN L'AUMONE	3	95310
CENTRE LECLERC	OSNY	3	95520
CARREFOUR MARKET	LIVRY GARGAN	1	93190
CARREFOUR MARKET	LE PRE ST GERVAIS	1	93310
CARREFOUR MARKET	ANNECY LE VIEUX	1	74940
CARREFOUR MARKET	GRESY/AIX	1	73100
CARREFOUR MARKET	LANGEAIS	1	37130
CARREFOUR MARKET	COURBEVOIE	1	92400
CARREFOUR MARKET	DISTRE	1	49400
CARREFOUR MARKET	NOISY LE SEC	1	93130
CARREFOUR MARKET	LE PLESSIS ROBINSON	1	92350
CARREFOUR MARKET	CLAMART	1	92140
CARREFOUR MARKET	NICE	1	06000
CARREFOUR MARKET	NICE LE RAY	1	06100
CARREFOUR MARKET	CROISSY/SEINE	1	78290
CARREFOUR MARKET	BETTON	1	35830
CARREFOUR MARKET	MORANGIS	1	91420
CARREFOUR MARKET	FONSORBES	1	31470
CARREFOUR MARKET	LE MESNIL ESNARD	1	76240
CARREFOUR MARKET	MAURIAC	1	15200
CARREFOUR MARKET	REIMS	1	51100
CARREFOUR MARKET	SAINTE ADRESSE	1	76310
CARREFOUR MARKET	REIMS	1	51100
CARREFOUR MARKET	ABBEVILLE	1	80100
CARREFOUR MARKET	PLUNERET	1	56400
CARREFOUR MARKET	BOULOGNE BILLANCOURT	1	92100
CARREFOUR MARKET	LOCMINE	1	56500
CARREFOUR MARKET	RUEIL MALMAISON	1	92500
CARREFOUR MARKET	BONDUES	1	59910
CARREFOUR MARKET	ST PRIEST	1	69800
CARREFOUR MARKET	BAISIEUX	1	59780
CARREFOUR MARKET	QUEVERT	1	22100
CARREFOUR MARKET	LA MADELEINE	1	59110
CARREFOUR MARKET	LE HAVRE	1	76600
CARREFOUR MARKET	ESTAIRES	1	59940
CARREFOUR MARKET	BUCHY	1	76750
CARREFOUR MARKET	ANNOEULLIN	1	59112
CARREFOUR MARKET	VILLEPREUX	1	78450
CARREFOUR MARKET	FERRIERE LA GRANDE	1	59680
CARREFOUR MARKET	SIX FOURS LES PLAGES	1	83140
CARREFOUR MARKET	ST GEORGES DES GROSEILLE	1	61100

CARREFOUR MARKET	GIF/YVETTE	1	91190
CARREFOUR MARKET	BRIANCON	1	05100
CARREFOUR MARKET	PONT AUDEMER	1	27500
CARREFOUR MARKET	FALAISE	1	14700
CARREFOUR MARKET	FONTENAY AUX ROSES	1	92260
CARREFOUR MARKET	LILLERS	1	62190
CARREFOUR MARKET	RENNES	1	35200
CARREFOUR MARKET	SURESNES	1	92150
CARREFOUR MARKET	BEAURAINS	1	62217
CARREFOUR MARKET	LANNEMEZAN	1	65300
CARREFOUR MARKET	ST GERMAIN DU CORBEIS	1	61000
CARREFOUR MARKET	ESSARS	1	62400
CARREFOUR MARKET	HESDIN	1	62140
CARREFOUR MARKET	CREON	1	33670
CARREFOUR MARKET	PUISEUX PONTOISE	1	95650
CARREFOUR MARKET	SORBIERS	1	42290
BOUTIQUE LINDT OPERA PARIS	PARIS	3	75009
BOUTIQUE LINDT BERCY PARIS	PARIS	3	75012
BOUTIQUE LINDT PASSY PARIS	PARIS	3	75016
BOUTIQUE LINDT ST MICHEL PARIS	PARIS	3	75005
BOUTIQUE LINDT MONTMARTRE PARIS	PARIS	3	75018
BOUTIQUE LINDT PARLY 2	LE CHESNAY	3	78150
BOUTIQUE LINDT USINE OLORON	OLORON STE MARIE	3	64400
AUCHAN	HIRSON	3	02500